

CHOIX DES ETUDES SUPERIEURES ET MOTIVATIONS DES ETUDIANT(E)S

par

Anne-Marie de KERCHOVE et Jean-Paul LAMBERT*

Introduction

Les déterminismes socio-culturels et les contraintes d'ordre financier qui pèsent sur l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur ont fait l'objet d'études récentes¹. L'analyse des motivations sous-jacentes aux choix opérés (aussi bien en ce qui concerne la forme d'enseignement supérieur - supérieur court, supérieur long ou universitaire - qu'en ce qui concerne le domaine d'études) constitue, en revanche, un champ encore relativement inexploré, tout au moins en Communauté française.

Au-delà des déterminismes mis en évidence dans l'approche traditionnelle, diverses motivations peuvent animer les étudiants quant à leur choix d'études supérieures. Le poids des diverses motivations sera différent d'un étudiant à l'autre en fonction de ses centres d'intérêt propres, de ses aspirations, de la maturation de son « projet de vie », de son bagage scolaire, de sa situation familiale (en ce compris les contraintes d'ordre financier), de son environnement socio-culturel, etc.

L'information relative à l'importance aux yeux des étudiants de ces diverses motivations a été recueillie par enquête en 1996 auprès d'un échantillon de 518 étudiants inscrits en deuxième année² de l'enseignement supérieur de la Communauté française. Pour ces mêmes étudiants, nous disposons également d'un certain nombre d'informations relatives tant au domaine et type d'études actuelles (et antérieures si l'étudiant a changé d'orientation au terme de la première année d'études), qu'aux caractéristiques socio-culturelles du milieu familial dont il est issu, au choix d'études alternatif pour lequel il aurait opté s'il avait pu faire abstraction des limites (subjectives) quant à ses capacités « scolaires », etc.

Une première section analysera les motivations prioritaires des étudiants qui optent pour un domaine d'études dans l'une ou l'autre forme d'enseignement supérieur et examinera dans quelle mesure les motivations des filles diffèrent de celles des garçons. La deuxième section

* Anne-Marie de KERCHOVE, docteur en sciences économiques, est professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis. Elle a été doyen de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de 1996 à 1999. Jean-Paul LAMBERT, ingénieur civil et docteur en sciences économiques, est également professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis. Doyen de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de 1990 à 1993, il est vice-recteur des Facultés universitaires Saint-Louis depuis 1993. L'enquête exploitée dans cet article a pu être réalisée grâce au soutien financier du F.N.R.S. que nous remercions ici pour son aide.

¹ Voir, par exemple, de Kerchove et Lambert (1996) ou Donni et Pestieau (1995).

² Le choix de cette année d'étude est motivé par un double souci : d'une part, nous souhaitons examiner les conditions d'un choix d'étude "en voie de réussite", soit directement, soit au travers de redoublement ou de réorientation (ce qui excluait les étudiants de première année); d'autre part, nous souhaitons étudier les processus de décision (motivations, démarches) des étudiants quant à leur choix initial (ou leur second choix), ce qui exigeait d'interroger des étudiants encore proches de ce choix initial.

se penchera sur la révision des motivations prioritaires à l'occasion d'une réorientation (consécutive, le plus souvent, à un échec) vers une autre forme d'enseignement et/ou un autre domaine d'études. Nous y comparerons les origines socio-culturelles de ces étudiants réorientés avec celles des étudiants qui ont maintenu leur choix initial. Dans une troisième section nous analyserons l'ampleur du "comportement d'auto-sélection" des étudiants en fonction de la perception (subjective) de leurs propres capacités intellectuelles et mettrons également ces résultats en relation avec l'origine socio-culturelle des étudiants concernés.

Précisons d'emblée qu'étant donné la grande diversité des domaines d'études choisis par les étudiants, nous les avons regroupés selon les trois secteurs "traditionnels" au sein de chaque forme d'enseignement, à savoir "sciences humaines et sociales", "sciences de la santé" et "sciences". Le tableau 1 donne la composition de notre échantillon, calibré au prorata de la population étudiante (de deuxième année) des diverses formes d'enseignement supérieur et orientations d'études.

Tableau 1 : Composition de l'échantillon

	Supérieur court	Supérieur long	Université	Total
Sciences humaines et sociales				
Garçons	9%	5%	16%	30%
Filles	15%	6%	20%	41%
Total	24%	11%	36%	71%
Sciences de la santé				
Garçons	1%		1%	2%
Filles	6%		3%	9%
Total	7%		4%	11%
Sciences				
Garçons	3%	6%	8%	17%
Filles	0%	0%	1%	1%
Total	3%	6%	9%	18%
Total	34%	17%	49%	100%

1. Motivations prioritaires du choix des étudiant(e)s

Le questionnaire administré aux étudiants proposait à ceux-ci un certain nombre de motivations possibles ayant présidé à leur choix d'études et leur demandait de classer ces motivations par ordre décroissant d'importance. Les motivations proposées (identifiées sur la base d'une revue de la littérature et de pré-tests administrés à - et discutés avec - un sous-ensemble de l'échantillon) étaient les suivantes :

- les revenus professionnels auquel le diplôme permet d'accéder
- un objectif professionnel bien établi
- un intérêt purement intellectuel
- l'éventail varié des débouchés professionnels auxquels conduisent ces études
- la possibilité de trouver un emploi rapidement
- la correspondance avec les options suivies dans le secondaire
- la probabilité de réussite plus grande dans ces études que dans d'autres
- autre raison (à préciser)

Nous nous intéresserons, dans cette section, aux motivations prioritaires du choix "initial" d'études, correspondant évidemment au choix "final" pour les étudiants ayant poursuivi dans la voie entamée et correspondant au "premier choix" pour les étudiants qui, suite à un (ou plusieurs) échec(s), ont ultérieurement opté pour une réorientation. Le tableau 2 présente, par catégorie d'études choisies, la proportion d'étudiants ayant jugé la plus déterminante chacune des motivations proposées.

**Tableau 2 : Motivations prioritaires du choix initial des étudiants
(en % des étudiants inscrits dans chaque catégorie d'études)³**

	Revenus futurs	Objectif prof.	Int. intellect	Éventail débouchés	Rapidité emploi	Corresp. options	Réussite plus probable
Supérieur court							
Sces hum et soc (15%)	9%	22%	4%	11%	21%	7%	18%
Santé (5%)	4%	48%	4%	4%	17%	9%	9%
Sciences (3%)	6%	29%	6%	6%	29%	12%	0%
Total (23%)	8%	28%	4%	9%	22%	8%	14%
Supérieur long							
Sces hum et soc (13%)	5%	13%	16%	31%	21%	8%	5%
Sciences (7%)	12%	38%	6%	12%	18%	12%	0%
Total (20%)	7%	21%	12%	24%	20%	9%	3%
Université							
Sces hum et soc (40%)	7%	20%	26%	22%	10%	3%	5%
Santé (5%)	0%	36%	8%	8%	4%	8%	4%
Sciences (12%)	3%	19%	33%	8%	17%	8%	3%
Total (57%)	5%	21%	26%	18%	11%	5%	4%
Total par secteur							
Sces hum et soc (68%)	7%	19%	19%	21%	15%	5%	8%
Santé (10%)	2%	42%	6%	6%	10%	8%	6%
Sciences (22%)	6%	27%	21%	9%	19%	10%	2%
Total (100%)	6%	23%	18%	17%	15%	6%	6%

Note: les chiffres entre parenthèses donnent la proportion d'étudiants par rapport à l'effectif total³

Ce tableau appelle les observations suivantes :

- seule une relativement faible proportion d'étudiants accorde un poids déterminant aux motivations "revenus futurs", "correspondance avec les options du secondaire" et "réussite plus probable". Cette observation générale est valable pour les diverses formes d'enseignement et les divers secteurs d'études (avec une réserve cependant pour les étudiants optant pour les sciences humaines et sociales dans le supérieur court, dont une fraction non négligeable prend en compte la probabilité de réussite);

³ Les sommes - en ligne - des pourcentages relatifs aux diverses motivations sont inférieures à 100 % car certains étudiants (peu nombreux) ont invoqué d'autres motivations prioritaires que celles proposées.

³ Ces chiffres sont différents de ceux du Tableau 1 qui recensait le choix "final" (c.à.d. après réorientations éventuelles) des étudiants.

- dans leur grande majorité, les étudiants optant pour des disciplines du *secteur de la santé*, tant au sein du supérieur court que de l'université, se déclarent principalement motivés par la poursuite d'un objectif professionnel;
- pour le reste, on constate une grande différenciation des motivations prioritaires selon les formes d'enseignement et les secteurs d'études. Les étudiants du *supérieur court*, qu'ils optent pour des sciences humaines et sociales ou pour des sciences, déclarent accorder un poids prépondérant aux motivations "objectif professionnel" et "rapidité d'emploi" et n'accordent qu'un poids très réduit aux motivations "intérêt intellectuel" et "éventail des débouchés". Les étudiants du *supérieur long* optant pour les sciences humaines et sociales sont particulièrement sensibles à l' "éventail des débouchés" et n'accordent qu'un poids moindre aux motivations "objectif professionnel" et "intérêt intellectuel". En revanche, ceux qui choisissent des études en sciences sont principalement motivés par un objectif professionnel. Les étudiants de l'*université*, qu'ils optent pour des sciences humaines et sociales ou pour des sciences, accordent un poids prépondérant à la motivation "intérêt intellectuel" ainsi qu'un poids significatif à la motivation "objectif professionnel" (la motivation "éventail des débouchés" animant par ailleurs une proportion importante des étudiants de sciences humaines et sociales et de même s'agissant de la motivation "rapidité d'emploi" pour les étudiants de sciences).

Examinons à présent les différences éventuelles entre les motivations prioritaires des filles et celles des garçons. Le tableau 3 présente les résultats de notre enquête pour chaque forme d'enseignement supérieur. Nous n'avons pas, ici, distingué les secteurs d'études au sein de chaque forme d'enseignement car la faible importance numérique de certaines sous-catégories (tout au moins dans notre échantillon) ne permet pas une inférence fiable d'éventuelles différenciations sexuées à un niveau trop désagrégé.

**Tableau 3 : Motivations prioritaires du choix initial des filles et des garçons
(en % d'étudiant(e)s par forme d'enseignement)**

	Revenus futurs	Objectif prof.	Int. intellect	Éventail débouchés	Rapidité emploi	Corresp. options	Réussite plus probable
Sup. court							
Filles (15%)	5%	36%	5%	8%	19%	5%	15%
Garçons (8%)	12%	16%	2%	9%	28%	12%	12%
Sup. long							
Filles (8%)	3%	18%	15%	28%	23%	7%	5%
Garçons (12%)	11%	24%	11%	22%	18%	11%	2%
Université							
Filles (28%)	6%	23%	30%	12%	8%	5%	5%
Garçons (29%)	5%	20%	22%	24%	14%	5%	4%
Total							
Filles (51%)	5%	26%	21%	13%	13%	5%	8%
Garçons (49%)	8%	20%	16%	21%	17%	7%	5%

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la proportion d'étudiant(e)s par rapport à l'effectif total.

Le tableau 3 ne conforte pas l'hypothèse de différences systématiques et radicales entre les motivations des filles et des garçons. Tout au plus peut-on observer que, dans chacune des formes de l'enseignement supérieur, les filles apparaissent, davantage que les garçons,

motivées par l'intérêt intellectuel des études choisies. Pour le reste, les différences - parfois significatives - constatées au sein d'une même forme d'enseignement renvoient à des choix différents en matière de secteurs d'études, et surtout à des choix différents en matière de domaine disciplinaire au sein d'un même secteur d'études.

Ainsi, dans le *supérieur court*, les filles optent plus souvent que les garçons pour des orientations pédagogiques (incluses dans le secteur des sciences humaines et sociales), ce qui se traduit par une plus forte pondération accordée à la poursuite d'un objectif professionnel précis, au détriment des revenus futurs. De même, à l'*université*, dans le secteur des sciences humaines et sociales, les filles optent plus souvent pour les lettres, la psychologie ou les sciences sociales (à la différence des garçons, davantage attirés par le droit ou l'économie) et se déclarent donc plus fréquemment déterminées par un intérêt purement intellectuel que les garçons (davantage motivés par un large éventail des débouchés).

Une analyse fine des réponses recueillies révèle, par ailleurs, que les filles et les garçons optant pour une même discipline au sein d'une même forme d'enseignement se déclarent animés des mêmes motivations prioritaires.

2. Processus de réorientation au terme de la première année d'études

Nombreux sont les étudiants qui, après un (ou plusieurs) échec(s), décident de se réorienter vers d'autres études : quelque 28% des étudiants de notre échantillon ont ainsi opéré une telle réorientation. Celles-ci s'effectuent, en ordre principal, au sein même du supérieur de type court (23% des réorientations) ou vers celui-ci (42% des réorientations) ainsi qu'au sein du secteur des sciences humaines et sociales (53% des réorientations) ou vers celui-ci (20% des réorientations).

Ce processus de décision mérite un examen attentif. Les motivations qui déterminaient le premier choix (malheureux) des étudiants réorientés étaient-elles différentes de celles des étudiants qui, ayant réussi la première année, ont pu maintenir leur choix initial ? Les réorientations s'accompagnent-elles de révisions majeures des priorités accordées aux différentes motivations et, si oui, dans quel sens ?

Le tableau 4, portant sur les flux les plus significatifs, fournit des indications précieuses sur ces questions. Si l'on compare, tout d'abord, les motivations déterminantes du premier choix "malheureux" des étudiants ultérieurement réorientés à celles de leurs condisciples au choix plus "heureux", on relève les régularités suivantes : sous-valorisation systématique de la motivation "probabilité de réussite" et sur-valorisation systématique de la motivation "correspondance avec les options du secondaire", l'importance accordée à cette dernière motivation ne faisant ici que traduire l'absence d'une véritable réflexion de l'étudiant sur son projet personnel (de formation, professionnel, etc.)⁴. Ces observations suggèrent clairement un processus de décision insuffisamment réfléchi et informé (nous y reviendrons). En témoignent également, chez les étudiants (ultérieurement réorientés) du supérieur court, une sur-valorisation de la motivation "revenus futurs" au détriment de la motivation "objectif professionnel" ainsi que, chez les étudiants (ultérieurement réorientés) de l'université, une sous-valorisation de la motivation "intérêt intellectuel des études".

⁴ Pour l'incidence sur la réussite de l'élaboration du projet personnel, on se reportera à Galland (1995), Erlich (1998) ou Romainville (2000).

Pour ces étudiants, l'expérience d'un premier échec a fourni l'occasion d'une réflexion plus lucide et mieux informée sur les priorités à mettre en avant pour une réorientation réussie (rappel : les étudiants interrogés ont passé avec succès le cap de la première année). La confrontation des motivations prioritaires lors du premier choix et lors du second choix est éclairante à cet égard : toutes les catégories d'étudiants réorientés accordent, lors de leur second choix, un poids nettement accru à la motivation "probabilité de réussite"⁵ et un poids nettement plus faible à la "correspondance avec les options du secondaire". Les étudiants se réorientant au sein même du système universitaire valorisent également, beaucoup plus qu'auparavant, l'intérêt intellectuel porté aux études choisies, traduisant ainsi la maturation de leur projet de formation.

**Tableau 4 : Motivations prioritaires du choix final des étudiants réorientés
(en % d'étudiants inscrits dans chaque groupe de réorientation)**

	Revenus futurs	Objectif prof.	Int.intell.	Éventail débouchés	Rapidité emploi	Corresp options.	Réussite plus probable
Étudiants non réorientés							
Sup. court (70%)	4%	30%	4%	7%	26%	5%	18%
Sup. long (68%)	8%	21%	12%	29%	19%	8%	5%
Université (75%)	6%	19%	29%	19%	11%	3%	5%
Étudiants réorientés							
1 ^{er} choix sup.court (27%)	20%	23%	3%	13%	16%	17%	0%
2 ^{ème} choix sup.court	0%	16%	3%	13%	6%	6%	59%
1 ^{er} choix sup long (22%)	9%	23%	5%	18%	27%	5%	0%
2 ^{ième} choix sup court	0%	35%	0%	0%	30%	0%	30%
1 ^{er} choix univers. (12%)	3%	33%	11%	19%	6%	11%	6%
2 ^{ième} choix sup court	0%	16%	0%	5%	11%	3%	57%
1 ^{er} choix université (5%)	7%	14%	33%	14%	7%	7%	0%
2 ^{ème} choix sup long	8%	29%	27%	0%	17%	0%	17%
1 ^{er} choix université (7%)	0%	32%	17%	6%	22%	16%	0%
2 ^{ième} choix université	0%	29%	43%	0%	0%	5%	14%
Etudiants réorientés							
Vers le supérieur court	0%	21%	1%	7%	14%	3%	51%
Vers le supérieur long	8%	29%	27%	0%	17%	0%	17%
Vers l'université	0%	29%	43%	0%	0%	5%	14%

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la proportion d'étudiants réorientés (ou non) par rapport au nombre d'inscrits dans la catégorie d'études initialement choisie.

Nous avons mis en évidence les indices d'un processus de décision insuffisamment informé et réfléchi pour une bonne partie des étudiants ayant effectué un premier choix d'études "malheureux". Quelle pourrait-être, de ce point de vue, l'incidence du milieu socio-culturel dont est issu l'étudiant ? On songe évidemment à l'avantage considérable dont peut bénéficier le futur étudiant issu d'un milieu socio-culturel privilégié au sein duquel il peut aisément

⁵ D'où l'importance des flux de réorientation vers le supérieur court (perçu comme "plus facile") et vers les sciences humaines et sociales (également créditées d'une plus grande probabilité de réussite que les études en sciences ou en sciences de la santé).

trouver des interlocuteurs qui, ayant déjà mené à bien des études supérieures, sont à même de l'informer sur les exigences des divers types d'études, leurs contenus, les débouchés prévisibles, etc. (sans compter les avantages du même ordre dont a déjà pu bénéficier ce même étudiant en matière de choix de filière et d'options, voire d'établissement, au cours du secondaire).

Le tableau 5, dans lequel le diplôme de la mère est utilisé comme indicateur du milieu socio-culturel d'origine, fournit des indications précieuses à cet égard.

Tableau 5 : Choix d'études des étudiants réorientés et non réorientés selon le diplôme de la mère (en % du nombre d'étudiants inscrits dans chaque catégorie d'études)

	Diplôme mère			
	aucun diplôme ou primaire	Secondaire	Supérieur non universitaire	Universitaire
Supérieur court				
Etud. non réo (48%)	15%	65%	20%	1%
Etud réo				
Du sup. court (18%)	9%	56%	28%	6%
Du sup. long (13%)	4%	83%	13%	0%
De l'université (21%)	11%	57%	30%	3%
Supérieur long				
Etud. non réo (82%)	11%	50%	30%	9%
Etud réo				
De l'université (18%)	13%	27%	47%	13%
Université				
Etud. non réo (91%)	3%	25%	41%	31%
Etud réo				
De l'université (9%)	0%	38%	38%	24%

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la proportion d'étudiants par rapport à l'effectif total de chaque catégorie d'études actuelles.

On vérifie tout d'abord la différenciation, à présent bien documentée⁶, des populations étudiantes des diverses formes de l'enseignement supérieur, en matière d'origine socio-culturelle. On vérifie aussi que les étudiants qui, après une première inscription à l'université, se sont vus contraints de se réorienter, soit vers le supérieur court, soit vers le supérieur long, proviennent en général de milieux socio-culturels plus modestes que leurs condisciples qui ont pu poursuivre - sans réorientation - le cursus entamé à l'université. Il en est de même pour les étudiants qui, après une première inscription dans le supérieur long, ont opté pour une poursuite dans le supérieur court. On constate enfin que, parmi tous les étudiants qui, après un premier échec à l'université, ont choisi de se réorienter, ce sont ceux qui optent pour une réorientation au sein même du système universitaire qui proviennent des milieux socio-culturels les plus privilégiés.

Ces résultats illustrent diverses dimensions de l'inégalité fondamentale qui marque les trajectoires étudiantes, selon l'environnement socio-culturel d'origine. Ainsi, non seulement

⁶ Cfr., par exemple, de Kerchove et Lambert (1996) ou Donni et Pestieau (1995).

les jeunes arrivent-ils très inégalement informés (sur les exigences, les débouchés, etc.) au seuil des études supérieures mais ils sont placés, de plus, en situation très inégale quant aux possibilités de réorientation en cas d'échec dans la première voie choisie. Les étudiants issus de milieux plus favorisés (du point de vue socio-culturel et financier) se verront plus souvent prodiguer soutien et conseils pour une réorientation vers d'autres études supérieures longues, tandis que les étudiants issus de milieux plus modestes - souvent étrangers aux études supérieures - seront plus fréquemment soumis à la pression familiale en vue d'une révision "à la baisse" des ambitions d'études⁷ (qu'une telle pression s'opère pour des motifs financiers ou qu'elle traduise une "modestie" d'origine culturelle considérant toute ambition d'un diplôme universitaire ou du supérieur long comme démesurée voire "déplacée").

3. Processus d'auto-sélection dans le choix d'études supérieures

Nous venons d'évoquer les déterminants d'ordre socio-culturel qui induisent une révision "à la baisse" des ambitions d'études à l'occasion d'une réorientation consécutive à un échec.

Qu'en est-il de la majorité des étudiants (72 % de notre échantillon) qui, sans avoir dû opérer une réorientation, ont passé avec succès le cap de la première année d'études correspondant à leur "premier choix" ? Notre questionnaire permet de mettre en évidence - chez ces étudiants - un processus d'auto-sélection trop rarement documenté. Les réponses recueillies font en effet apparaître qu'une proportion importante (42 %) des étudiants ayant pu maintenir leur premier choix d'études aurait idéalement souhaité entamer d'autres études mais y a renoncé d'emblée, sous l'emprise d'une perception (subjective) d'aptitudes intellectuelles insuffisantes⁸.

Ce processus d'auto-sélection concerne 47 % des filles et 36 % des garçons "non réorientés" qui, dans une écrasante majorité (91 %), mentionnent une discipline universitaire comme orientation "idéale" (mais non choisie en définitive). Une moitié de ces étudiants "auto-sélectionnés" a finalement opté pour une autre discipline universitaire, l'autre moitié optant pour des orientations d'études dans le supérieur long ou le supérieur court.

Le tableau 6 présente, selon le secteur d'études universitaires mentionné comme "idéale", la proportion des étudiants "auto-sélectionnés" qui optent en définitive pour chaque catégorie d'études. Précisons que, en fonction des chiffres cités plus haut, ce tableau concerne quelque 28 % du total des étudiants de notre échantillon.

⁷ Pour l'influence du milieu socio-culturel sur la réaction face à l'échec et sur les stratégies d'information en matière d'orientation, voir Galland (1995) et Romainville (2000).

⁸ La question précise posée à ces étudiants était "Si vos aptitudes intellectuelles vous permettaient d'entreprendre n'importe quelles études, auriez-vous fait un autre choix ? Si oui, lequel ?".

**Tableau 6 : Choix d'études en fonction des études universitaires souhaitées
(en % des étudiants préférant chaque secteur d'études universitaires)**

Etudes univ souhaitées	Sces.hum et soc (40%).	Santé (21%)	Sciences (39%)
Etudes choisies			
Sces hum et soc.			
Sup court	51%	10%	7%
Sup long	9%	3%	13%
Université	35%	60%	46%
Total	95%	73%	66%
Santé			
Sup. court	3%	23%	2%
Université			
Total	3%	23%	2%
Sciences			
Sup. court			5%
Sup. long	2%		21%
Université		4%	5%
Total	2%	4%	32%

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la proportion des étudiants concernés dans le nombre total des étudiants citant comme "idéales" des études universitaires

Les enseignements tirés de l'examen du tableau 6 peuvent se résumer comme suit :

- parmi les étudiants "auto-sélectionnés" qui déclarent avoir renoncé d'emblée à une discipline universitaire en *sciences humaines et sociales* (le plus souvent sciences économiques ou ingénieur de gestion), une moitié opte finalement pour une discipline des sciences humaines et sociales dans le supérieur court (graduat à orientation économique ou sociale), un tiers optant pour une autre discipline universitaire du secteur des sciences humaines et sociales (sciences politiques ou sociales);
- parmi les étudiants "auto-sélectionnés" qui déclarent avoir renoncé d'emblée à une discipline universitaire en *sciences de la santé*, une majorité opte finalement pour une discipline universitaire en sciences humaines et sociales (principalement psychologie), un quart optant pour une discipline des sciences de la santé dans le supérieur court (infirmier);
- parmi les étudiants "auto-sélectionnés" qui déclarent avoir renoncé d'emblée à une discipline universitaire en *sciences*, une petite moitié opte finalement pour une discipline universitaire en sciences humaines et sociales (surtout ingénieur de gestion ou économie), un cinquième optant pour une discipline des sciences dans le supérieur long (presque exclusivement ingénieur industriel), le reste se dirigeant surtout vers les sciences humaines et sociales dans le supérieur long et le supérieur court.

On constate donc un phénomène qui présente quelque analogie avec celui, examiné plus haut, des réorientations consécutives à un échec, à savoir des flux importants vers des filières considérées par l'étudiant comme "moins risquées". Mais ici la décision est prise "ex ante", sur la seule base de l'appréciation subjective par l'étudiant (et son entourage) de ses propres aptitudes intellectuelles. Bien sûr, cette appréciation pourra se fonder sur des éléments "objectifs" liés au parcours antérieur de l'étudiant dans le secondaire (échecs déjà essayés,

expérience de relégation dans des filières et/ou options moins prestigieuses du secondaire, etc.) mais elle sera aussi conditionnée par l'environnement familial de l'étudiant qui, pour des raisons financières ou culturelles, serait moins porteur quant à un investissement dans des études longues ou réputées "difficiles".

Il paraît donc intéressant d'examiner le lien éventuel entre ce processus d'auto-sélection et le milieu socio-culturel dont est issu l'étudiant. Le tableau 7 - où le diplôme de la mère est à nouveau pris comme indicateur du milieu socio-culturel d'origine - est éclairant à cet égard.

Tableau 7 : Choix d'études des étudiants non réorientés selon le diplôme de la mère (en % du nombre d'étudiants inscrits dans chaque catégorie d'études)

	Diplôme mère			
	Aucun diplôme ou primaire	Secondaire	Supérieur non universitaire	Universitaire
Choix "contraint"				
(préférence université)				
Court (14%)	18%	66%	14%	2%
Long (7%)	15%	65%	12%	8%
Univ (19%)	8%	34%	31%	27%
Total (40%)	13%	50%	22%	15%
Choix non contraint				
Court (6%)	4%	62%	34%	0%
Long (12%)	10%	41%	40%	9%
Univ (42%)	1%	20%	45%	34%
Total (60%)	3%	29%	43%	25%

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la proportion des étudiants concernés dans le nombre total des étudiants non réorientés.

Ces données sont éloquentes : on vérifie aisément que, pour chacune des populations étudiantes des diverses formes de l'enseignement supérieur, les étudiants effectuant un choix "contraint" (c.à.d. s'étant auto-sélectionnés) ont un recrutement socio-culturel moins favorable que leurs condisciples "non contraints". A l'évidence, la confiance de l'étudiant en ses "capacités d'apprenant" est influencée par son milieu socio-culturel d'origine⁹, comme en attestent les résultats de recherches récentes en psycho-pédagogie (Romainville, 2000). Dès lors que les recherches récentes identifient également la confiance en ses propres capacités intellectuelles comme un des facteurs importants de réussite dans les études (De Ketele, 1990), on mesure aisément l'ampleur des difficultés que doivent surmonter les jeunes issus de milieux socio-culturels plus modestes.

⁹ Ainsi, le "taux d'auto-sélection" plus élevé chez les filles que chez les garçons pourrait résulter d'un conditionnement familial au sein de familles plus modestes, pour lesquelles l'investissement des garçons dans des études longues et ambitieuses serait (pour des raisons financières et/ou culturelles) jugé prioritaire.

Conclusions

Notre analyse révèle que les choix d'études obéissent à des motivations prioritaires différenciées selon les formes d'enseignement supérieur et les secteurs d'études, selon que domine la poursuite d'un "projet professionnel" bien établi (dans les diverses formations du supérieur de type court, dans le secteur des sciences au sein du supérieur de type long et dans le secteur de la santé, toutes formes d'enseignement supérieur confondues) ou que domine la poursuite d'un "projet de formation intellectuelle" (dans les secteurs des sciences et des sciences humaines et sociales à l'université).

En dépit de certaines différences, les motivations prioritaires des filles n'apparaissent pas radicalement différentes de celles des garçons. Les choix disciplinaires différents opérés par les filles et les garçons semblent davantage reposer sur des différences en matière de centres d'intérêt intellectuel que sur des différences en matière de motivations prioritaires. Ainsi, pour prendre un exemple, les choix d'une formation universitaire dans le secteur des sciences humaines et sociales (qui attire davantage les filles) ou dans le secteur des sciences (qui attire davantage les garçons) répondent-ils tous deux à une motivation prioritaire pour l'intérêt intellectuel des études. Ces questions devraient faire l'objet de recherches complémentaires.

Une proportion significative des étudiants décide de se réorienter suite à un premier échec. L'analyse comparée des motivations ayant présidé à ce premier choix (malheureux) d'études avec celles des étudiants non réorientés fournit les indices d'un processus de décision insuffisamment informé. L'analyse, prenant également en considération l'origine socio-culturelle des étudiants, permet de mettre en évidence certaines voies par lesquelles se manifeste l'inégalité sociale en matière de choix d'études supérieures : non seulement les étudiants réorientés proviennent-ils systématiquement de milieux socio-culturels plus modestes que leurs condisciples "non réorientés" mais encore la révision "à la baisse" des ambitions d'études est-elle très étroitement corrélée avec l'origine socio-culturelle.

L'inégalité sociale se manifeste également au travers d'un autre processus, à savoir le processus d'auto-sélection dont font preuve les étudiants lors de leur choix d'études supérieures. L'analyse fait apparaître que ce processus concerne une proportion significative des étudiants qui, par suite d'une appréciation (subjective) négative quant à leurs propres capacités intellectuelles, ont opté d'emblée pour d'autres études que leur choix "idéal". Ici aussi, notre analyse met en évidence une étroite corrélation entre l'importance de ce processus d'auto-sélection et le milieu socio-culturel d'origine des étudiants concernés.

A l'évidence, les résultats de notre recherche pourront être interprétés comme reflétant une certaine rationalité dans les choix d'études, les étudiants effectuant un arbitrage entre l'intérêt personnel pour différentes formations possibles et la perception subjective des contraintes perçues (risques d'échec encourus, considérations financières, etc.). Pour un ensemble de raisons, les étudiants issus de milieux socio-culturels plus modestes se voient amenés à - ou contraints de - faire preuve d'une plus grande aversion au risque que leurs condisciples plus favorisés¹⁰.

Mais rationalité individuelle ne signifie pas rationalité collective dès lors qu'interviennent, dans les processus de choix, contraintes financières et imperfection de l'information. L'équité

¹⁰ Pour un tel modèle de rationalité des choix d'études supérieures, on se reportera, par exemple, à Mingat et Eicher (1982).

n'y trouve pas son compte, ni même l'efficacité, si les déterminants d'ordre socio-culturel aboutissent à biaiser les choix d'étudiants doués.

Les politiques à mettre en oeuvre sont multiples mais doivent toutes concourir à relâcher le poids des contraintes qui peuvent actuellement limiter - ou biaiser - les choix d'études.

L'allègement du poids des contraintes financières appelle une réforme - actuellement en chantier - du système des bourses et allocations d'études. Il faut, en outre, veiller à ne pas voir s'installer des dispositions légales ou réglementaires qui pèseraient plus particulièrement sur les étudiants les plus "socialement" sensibles au risque : ainsi en était-il des dispositions "bisseurs-trisseurs", encore en vigueur au moment de notre enquête mais (heureusement) supprimées depuis.

L'amélioration de l'information (prodiguée au cours du secondaire et au seuil du supérieur) sur l'intérêt et les exigences des diverses formations constitue un enjeu important mais complexe. Il s'agit de fournir à l'étudiant les ressources lui permettant d'élaborer progressivement son "projet personnel". N'oublions pas, cependant, que ce concept de "projet" peut recouvrir des réalités différentes¹¹, selon que l'on vise un "projet professionnel" ou un "projet de formation intellectuelle". Ces deux dimensions ont leur pertinence et aucune ne peut être complètement ignorée mais on se souviendra, des résultats présentés plus haut, que l'importance relative (pour un choix "réussi") de chacune d'entre elles est très différente selon les formes d'enseignement supérieur et les secteurs d'études. Il faudrait donc éviter que ce concept de "projet" reçoive une traduction exclusive et spécifique selon le recrutement social des établissements du secondaire, réservant par exemple le "projet de formation intellectuelle" aux établissements les "mieux fréquentés" et laissant le "projet professionnel" aux établissements drainant un public socialement défavorisé.

Au vu de l'importance du sentiment de confiance de l'étudiant en ses "capacités d'apprenant", il s'impose de poursuivre les réels efforts menés dans le secondaire pour éveiller - via des méthodes pédagogiques appropriées - le goût pour les études et notamment pour les études en sciences, perçues comme "difficiles".

En dépit des efforts déployés, l'information restera cependant toujours imparfaite et, surtout, inégalement distribuée. Il faut donc maintenir le "droit à l'erreur" en matière de premier choix d'études en vue de permettre à l'étudiant la nécessaire confrontation avec ses propres goûts et aptitudes. Cet objectif milite également contre une spécialisation trop précoce et exclusive des diverses formations et pour le maintien du caractère relativement pluridisciplinaire des premières années d'études.

Un dernier mot enfin à l'adresse du lecteur qui s'inquiéterait de voir se détourner des orientations scientifiques (au travers des processus d'auto-sélection et de réorientation) un certain nombre d'étudiants : n'oublions pas que la Belgique (et, plus encore, la Communauté française) reste à la tête du peloton des pays développés pour la "production" de diplômés de niveau universitaire (c.à.d. de l'université et du supérieur de type long) dans le secteur des sciences (Lambert, 2000).

¹¹ Pour une discussion critique des ambiguïtés de ce concept de "projet personnel", voir Romainville (2000).

Références

- DE KERCHOVE, A.-M. et J.-P. LAMBERT, (1996), Le "libre accès" à l'enseignement supérieur en Communauté française : quelques données de base pour un pilotage du système, *Reflets et Perspectives de la vie économique*, Tome XXXV, 4e trimestre 1996, p. 453-468.
- DE KETELE, J.-M., (1990), Le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, *Vie pédagogique*, 66, p. 4-8.
- DONNI, O. et P. PESTIEAU, (1995), Peut-on parler de démocratisation de l'enseignement supérieur ?, *Reflets et Perspectives de la vie économique*, Tome XXIV, septembre 1995.
- ERLICH, V., (1998), *Les "nouveaux" étudiants*, Armand Collin, Paris.
- GALLAND, O., (1995), *Le monde des étudiants*, PUF, Paris.
- LAMBERT, J.-P., (2000), Choix des orientations d'études et besoins de la société : restons lucides, *Reflets et Perspectives de la vie économique*, Tome XXXIX, n° 2000/2-3.
- MINGAT, A. et J.-C. EICHER, (1982), Higher education and employment markets in France, *Higher Education*, 11, p. 211-220, 1982.
- ROMAINVILLE, M., (2000), *L'échec dans l'université de masse*, Collection "Education et Formation", L'Harmattan, Paris, 2000.